

# Notre histoire de l'engagement

## 1920 : Réconciliation, reconstruction, solidarité

Notre histoire a cent ans.... Elle est née avec un premier groupe international de volontaires, construisant des baraques en bois dans un petit village de l'Est de la France...

Le village ? Esnes-en-Argonne, dévasté par les batailles autour de Verdun

Les volontaires ? Suisse, Anglais, Hollandais, Hongrois et Allemands

Très européen me direz-vous... oui, mais nous sommes en 1920... et dans ce petit groupe, des volontaires de nations « ennemies » pendant la première guerre mondiale, veulent montrer qu'une autre voie est possible. Ils unissent leurs forces pour que les villageois puissent revenir chez eux et cultiver leur terre

Reconstruction, réconciliation, solidarité....

Ces trois notions marquent l'histoire de notre réseau, l'histoire des chantiers de bénévoles et des volontariats qui, depuis 100 ans évoluent, s'adaptent aux priorités de chaque époque, se développent dans de nouveaux domaines, sous de nouvelles formes, mais toujours autour de ces 3 fondamentaux :

**Reconstruction** : l'action, le « faire ensemble », un travail qui peut être dur. Aujourd'hui les domaines d'intervention se sont diversifiés, mais il s'agit toujours de contribuer à une œuvre collective, d'apprendre en faisant, de progresser, individuellement et collectivement, et de pouvoir être fier de ce qui a été réalisé!

**Réconciliation**: une vie collective pour apprendre à se connaître, à combattre les préjugés. Aujourd'hui les défis sont multiples: relations interculturelle, intergénérationnelle, relations hommes/femmes, respect mutuel, résolution non-violente des conflits... du local à l'international concilier reste un enjeu!

**Solidarité**: se sentir concerné par ce qui nous entoure, et se mobiliser, dans un esprit d'échange, pour faire évoluer les situations, les mentalités, les comportements. La solidarité se décline dans les actions « d'intérêt général », « au bénéfice d'un collectif », mais, au-delà de l'aide concrète apportée, son combustible est le partage, l'apprentissage mutuel, la réciprocité.

### 2021 « Travail Volontaire »

Pour Cotravaux, ces objectifs sont repris dans la notion de « Travail volontaire », qui fait partie de son titre depuis l'origine.

La « <u>Charte du travail volontaire</u> » adoptée en 2013 par le réseau développe cette notion, en donnant du sens à travail et volontaire :

**Travail**: en revendiquant ce mot, nous défendons le travail comme acte créatif et acte social, affirmation de soi, source d'épanouissement et de fierté. Cette approche positive et ouverte du travail nous semble essentielle pour redonner de l'élan à un mot qui, dans notre société, est trop souvent réduit à sa version emploi, et qui, dans le contexte actuel de chômage, et notamment du chômage des jeunes, ressemble trop souvent à une recherche désespérée.

**Volontaire**: nous posons ce terme, nom ou adjectif, comme une démarche, un engagement, qui peut prendre différentes formes d'actions bénévoles, comme les chantiers, ou de volontariats. Si le sens de ces engagements peut se retrouver aujourd'hui dans des programmes formalisés de service volontaire, de service civique, le terme de « volontaire » ne peut être assimilé à ces dispositifs, ni réduit aux seuls statuts instaurés par la législation française.

Par la notion de travail volontaire, nous affirmons que ces actions bénévoles et volontaires ne sont pas occupationnelles ou palliatives. Dans un autre rapport au travail, elles sont un choix de loisir, répondent aux problématiques du monde actuel et sont porteuses d'une dynamique d'avenir.

Ces extraits de la <u>Charte du travail volontaire</u>, que vous pourrez retrouver dans les documents ressource, vous donnent le sens des actions que les associations du réseau mettent en place.



#### Les Volontariats

Avec les chantiers de bénévoles, on est sur des propositions d'action collective, les bénévoles arrivent le même jour, partagent une vie collective pendant les semaines de chantier. Au côté de cette forme d'engagement, les associations et leurs partenaires proposent des formes plus individuelles et plus longues d'engagement.

Pour les associations françaises, la présence de volontaires pendant 1 ou 2 ans n'est pas une pratique récente. L'accueil d'objecteurs de conscience pour leur 24 mois de service civil a notamment marqué toute une époque d'équipes de volontaires long terme. Mais ça, c'était au  $20^{\text{ème}}$  siècle !

Avec le 21<sup>ème</sup> siècle, arrivent de nouvelles formes françaises de volontariat, des lois, des statuts officiels, des programmes nationaux pour soutenir le volontariat des jeunes : service civil volontaire en 2006, et, depuis 2010, service civique. De la crise des banlieues en 2005 à la crise sanitaire en 2020, ces programmes sont créés ou se développent pour essayer d'apporter des réponses à la situation des jeunes et de renforcer le lien social, la citoyenneté.

Entre trouver des solutions pour les jeunes en rupture scolaire ou sociale, et un grand programme de citoyenneté pour tous, une « société de l'engagement », ces programmes tentent de trouver un équilibre...

Aujourd'hui, vous le savez, le Service Civique propose aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) de s'engager dans une « mission » de 24 heures minimum par semaine, (souvent 30 ou 35 heures hebdomadaires) pour 6 à 12 mois... en réalité rarement plus de 8 mois en France, à l'étranger, jusqu'à 10, voire 12 mois. Le service civique est indemnisé pour un total d'environ 580 € par mois, et assure protection sociale et cotisations pour la retraite. L'essentiel de ces frais sont pris en charge par l'État.

Le service civique a maintenant une place importante dans les politiques publiques : « obligation de formation jusqu'à 18 ans », aujourd'hui « 1 jeune, une solution » et inscription dans le plan de relance. Pour 2021, l'objectif est de signer 190.000 nouveaux contrats.

#### Un programme européen de volontariat :

Dans nos réseaux internationaux, les échanges de volontaires « long terme » sont pratiqués depuis longtemps, entre partenaires. Sans cadre légal pour les sécuriser et sans programme

pour les soutenir, ces volontariats ne pouvaient se développer officiellement. C'est ainsi que les réseaux se sont mobilisés pour que l'Europe reconnaisse et soutienne le volontariat « long terme », et soutienne la mobilité européenne dans ce cadre.

En 1996 était lancé le « Service Volontaire Européen », depuis 2019, ces actions de volontariat ont été reprises par le Corps Européen de Solidarité.

De 18 à 30 ans, tout jeune résidant légalement en France peut ainsi s'engager dans un projet dans un autre pays européen, pour une durée de 2 à 12 mois.

Pour permettre à des jeunes de « tester » une mobilité » européenne et un engagement, il existe des formes courtes de volontariat : de 2 semaines à 2 mois, volontariat individuel du Corps européen de solidarité et volontariats d'équipe.

Le programme européen prend en charge les frais liés à la mobilité : voyages, assurances, hébergement, et une petite indemnité pour le jeune.

Ces deux programmes, service civique et volontariats du corps européen de solidarité, sont ouverts à tous les jeunes motivés, sans exigence de qualification ou de compétences préalables. Expérience de vie, temps d'éducation « non-formelle », voire « informelle », ces volontariats, en France ou à l'étranger rejoignent l'ancrage des associations du réseau dans l'éducation populaire.

D'autres formes d'engagements volontaires existent, notamment le Volontariat de Solidarité Internationale, qui s'effectue hors Europe, et s'adresse surtout à des personnes qualifiées et expérimentées. Des informations utiles sur le <u>site de France Volontaires</u>!

Concernant les volontariats à l'étranger, de nombreuses structures, souvent commerciales, proposent sur internet des « missions humanitaires », dans tout domaine, y compris médical ou éducatif, accessibles à tous, sans compétence ou qualification, même avant 18 ans... à des prix importants... Des structures locales proposent aussi une inscription directe, sans passer par une organisation française. Soyez vigilants dans le choix d'un volontariat, la possibilité de rencontrer une structure en France, pour des temps d'information et de préparation avant le départ, pour un accompagnement et un suivi sont des éléments essentiels. Le volontariat peut alors s'inscrire dans un parcours, avec des propositions de poursuivre par d'autres projets, d'autres engagements... du local à l'international, du court au long terme...

Pour en savoir plus sur différents programmes de volontariat, retrouverez des informations sur la <u>fiche pratique « Volontariats »</u> .